



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2006/L.1
22 mai 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE
Vingt-quatrième session
Bonn, 18-26 mai 2006

Point 15 de l'ordre du jour
Rapport de la session

**Projet de rapport de la vingt-quatrième session de l'Organe
subsidaire de mise en œuvre**

Président: M. Thomas Becker (Danemark)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

A. Cérémonie de bienvenue

1. L'ouverture officielle de la session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), le 18 mai 2006, a été précédée le 15 mai 2006 d'une cérémonie de bienvenue au cours de laquelle des déclarations ont été faites par M^{me} Rona Ambrose, Ministre canadienne de l'environnement et Présidente de la Conférence des Parties et de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (COP/MOP), M. Sigmar Gabriel, Ministre fédéral de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sûreté nucléaire de l'Allemagne et M. Richard Kinley, responsable du secrétariat de la Convention.

B. Ouverture de la session

2. La vingt-quatrième session du SBI s'est tenue à l'hôtel Maritim, à Bonn (Allemagne), du 18 au 26 mai 2006.

3. Le Président du SBI, M. Thomas Becker (Danemark), a ouvert la session et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

4. À sa 1^{re} séance, le 18 mai, le SBI a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2006/1 et Corr.1).
5. À la même séance, l'ordre du jour suivant a été adopté:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président.
 3. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention: synthèse des rapports mettant en évidence les progrès accomplis conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.
 4. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) Compilation-synthèse des communications nationales initiales;
 - c) Fourniture d'un appui financier et technique.
 5. Mécanisme financier (Convention):
 - a) Troisième examen du mécanisme financier;
 - b) Fonds spécial pour les changements climatiques.
 6. Mécanisme financier (Protocole de Kyoto): Fonds pour l'adaptation.
 7. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
 - a) Progrès accomplis dans l'exécution de la décision 1/CP.10;
 - b) Questions concernant les pays les moins avancés.
 8. Renforcement des capacités au titre de la Convention.
 9. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.

10. Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions.
11. Relevé international des transactions.
12. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales:
 - a) Douzième session de la Conférence des Parties;
 - b) Deuxième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto;
 - c) Séries de sessions futures;
 - d) Examen des dispositions prises en vue de la onzième session de la Conférence des Parties et de la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto;
 - e) Organisation du processus intergouvernemental.
13. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007;
 - b) Application de l'Accord de siège;
 - c) Privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans les organes constitués au titre du Protocole de Kyoto.
14. Questions diverses:
 - a) Volume des émissions de la Croatie correspondant à l'année de référence;
 - b) Autres questions.
15. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 14 de l'ordre du jour

(À compléter, sur la base des conclusions adoptées au titre de chaque point de l'ordre du jour)

IV. Rapport de la session

(Point 15 de l'ordre du jour)

6. À sa xx séance, le xx mai, le SBI a examiné le projet de rapport de sa vingt-quatrième session (FCCC/SBI/2006/L.1). À la même séance, sur proposition du Président, le SBI a autorisé le Président à achever, avec le concours du secrétariat, l'établissement du rapport de la session.

Annexes

(À compléter)
